

ANSOUIIS PATRIMOINE

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - 14 octobre Salle Sarlin au Foyer rural -

Nous sommes 23 présents à cette AG retardée en Octobre pour raisons de crise sanitaire, ce que le Président Lionel GUIN rappelle dans son **rapport moral pour l'année 2020**. Les pouvoirs reçus étant au nombre de 14, le quorum (37 sur 54) est atteint et l'Assemblée générale peut commencer.

Notre activité a été réduite en raison de l'épidémie : fin de l'installation des plaques historiques, le remplacement de deux attaches élastiques pour les photos du circuit « Belle époque », deux interviews d'habitantes d'Ansouis au quartier Martialis réalisées et publiées par Thierry FOUQUE ; coté site internet, la lettre d'infos a été constamment mise à jour par Lionel GUIN et Jean Claude BONNET et le parcours historique a été intégré au site par des compléments d'information ; et enfin les journées du Patrimoine avec 2 visites de village (12 personnes au total) et une démonstration de taille de pierres par l'entreprise ABC Aménagement et patrimoine ; la Bal(l)ade en Calades a été réduite à un concert sur la place de l'Eglise de l'ensemble Jarava qui a réuni 70 spectateurs.

Le président Lionel Guin profite de la présence de Monsieur Le Maire pour rappeler la réunion du 17 juillet 2020 et les sujets abordés, toujours d'actualité : sur la poursuite et l'entretien des calades, plus propres aujourd'hui, mais aux joints abîmés, sur l'absence d'eau au niveau des fontaines du village, sur le repositionnement du support « Belle époque » place du château.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents.

Le rapport financier est présenté pour 2020 par le Trésorier Etienne ROUEFF ; Il se résume à :

Les dépenses sont de 2042€ comprenant un solde de 600€. pour les plaques historiques dû depuis 2019 , et la prestation des musiciens pour la ballade en calades, 800€. Le reste des dépenses sont des dépenses courantes (bureautique , cotisations, divers et frais bancaires).

Les recettes sont de 1675€ dont 630 d'adhésions (54 adhérents), 1000€ de subvention de la municipalité et trois livres d'après Anthoine Olivier pour 45€.

Le solde est négatif à 367€, ce qui, déduit de nos réserves bancaires, laisse **des fonds bancaires à 2628€ au 1/1/2021**.

Le rapport financier est lui aussi voté à l'unanimité.

Le Trésorier enchaîne sur la situation actuelle, au 15 octobre 2021, après deux tiers d'année très peu active, quelques frais courants et la prestation de la chanteuse (Zab qui nous a accompagné avec son orgue de barbarie, dans les rues du village lors de la journée du patrimoine 2021, dans une promenade de fontaine en fontaine) 800€. Ce qui nous amène à des dépenses de 1186€.

Quant aux recettes cinq livres vendus (il faudra peut être rééditer le livre sur Anthoine OLLIVIER, dont il reste moins de 20 exemplaires ; mais il sera nécessaire alors, rappelle L.GUIN, d'avoir l'autorisation de Robert GUYON qui est propriétaire des droits); et quelques cotisations déjà encaissées pour 2021, nous avons une situation du solde bancaire à ce jour de 1690€ Auxquels se rajouteront les cotisations d'adhésions à venir et une subvention espérée de la municipalité.

Ce qui permet au Président L.GUIN de parler des projets pour ce dernier semestre(la prochaine AG devant se situer fin février ou début mars comme usuellement) :

- Un retraitage des dépliants « Belle époque » en français .
- Poursuite du recueil de paroles d'Ansouisiens
- Projet d'enquête historique et topographique sur l'eau dans le village
- Enfin la réédition de l'Histoire des municipalités d'Ansouis

Le Président rappelle que comme il l'avait annoncé il se retire de la présidence, de même que le Trésorier qui veut aussi se retirer de cette responsabilité. Ainsi il reste au bureau les membres actuels (Jean Claude BONNET, Jean louis DECARY, Thierry FOUQUE, Lionel GUIN, Etienne ROUEFF, Jean Luc SOLLIERS, Yves et Jacques THERY) qui se représentent. Antoine OLLIER étant absent et n'ayant pas confirmé ses intentions est considéré comme non candidat. Dans l'assemblée Madame Christine D'ABRIGEON se présente au suffrage de l'assemblée pour faire partie du bureau. Elle y est élue à l'unanimité comme sont réélus les actuels membres du bureau. Nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle administratrice, première femme élue dans notre association, un progrès !
Ce bureau élira parmi ses membres le nouvel exécutif (Président - Trésorier - Secrétaire).

Lionel dont c'est la dernière intervention comme Président remercie le Maire, M.Géraud de SABRAN, l'ancien maire Robert GUYON et le directeur d'ABC Aménagement et patrimoine Eric AVARGUE, qui ont toujours été là durant ces huit années pour aider l'association dans son action. Il adresse aussi des remerciements à Clare MCDONALD, Philippe FRANCESCHI pour leur aide précieuse et tous les amis du bureau pour leur aide active lors des manifestations. A son tour Lionel GUIN, président pendant huit années bien pleines d'activités d'Ansouis Patrimoine, est applaudi pour sa persévérance et son efficacité.

Pour terminer l'AG et avant de partager un verre tous ensemble et dans les contraintes de la restriction sanitaire, Monsieur le Maire précise quelques points :

Pour ce qui est des calades, seront refaites celles du petit portail et de l'impasse ancienne mairie, hors Fondation du patrimoine mais avec un financement mixte, région + état, plus complexe.

Serait aussi refaite totalement toute la rue du petit portail, avec un gros financement régional et étatique, une suppression partielle des stationnements etc...

Quant aux fontaines, la canalisation refaite Boulevard des platanes ne pourrait être branchée du fait de problèmes juridiques en instance, empêchant tous travaux de s'effectuer dans le passage sous le chemin d'accès au château. En tout cas, les fontaines du village ne pourront être alimentées dorénavant qu'avec de l'eau de source. Coté Rue de France, l'adduction à la source Petit Pibaraud sera rétablie pour alimenter les fontaines entrée Grand rue et rue Basse coté ouest.

Nous écoutons les propos de Monsieur le Maire qui nous signifient en quelque sorte que les fontaines ne pourront être remises en fonction qu'après le règlement juridique du contentieux entre Mairie et châtelains !

Pour les panneaux du village, est prévu un changement total des panneaux indicateurs dans les règles de la charte du parc du Luberon. A cette occasion sera aussi positionné le panneau « Belle époque »

Enfin pour le passage du chemin de ronde, entre petit jardin et tour de guet, toujours fermé, là aussi le Maire invoque le blocage par la société Frederika, représentante des châtelains, qui ne veut pas obtempérer aux injonctions. Nous attendrons donc la fin de ces litiges pour retrouver le passage communal.

Enfin Monsieur le Maire évoque le classement et la restauration des décors peints 18^e/19^e de l'intérieur de l'église, travaux prévus en accord avec la Fondation du Patrimoine. Il nous cite encore La Chapelle de la famille SARLIN qui restera inscrite dans un bail perpétuel, alors que le reste du terrain deviendrait bien communal.

Forts de tous ces éléments de réponse sur le patrimoine d'Ansouis nous clôturons l'AG par un verre de l'amitié.